

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Langues étrangères appliquées

- Université de Bourgogne - UB

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines, lettres, langues

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

L'objectif de la licence *Langues étrangères appliquées (LEA)* de l'université de Bourgogne (UB) est de permettre l'acquisition de solides compétences linguistiques dans deux langues (à choisir entre l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien et le russe), doublées de connaissances techniques relatives aux affaires et au commerce. Le cursus est organisé en enseignements pluridisciplinaires offrant une progressivité sur les trois ans de la licence, avec un stage qui doit avoir lieu à l'issue de la deuxième année (L2) et avant la troisième année (L3) et une possibilité de passer un semestre ou une année universitaire à l'étranger dans une université partenaire pendant la troisième année. La spécialisation en deux parcours, *Traduction* ou *Communication*, s'effectue en troisième année. Les enseignements proposés permettent aux étudiants d'exercer à terme dans des secteurs d'activités variés, tels que le tourisme, la communication, la traduction spécialisée, l'import-export ou encore l'enseignement. À l'issue de la licence, la plupart des diplômés font néanmoins le choix d'une poursuite d'études en intégrant un master de l'Université de Bourgogne, dans la continuité de la licence.

Synthèse de l'évaluation

De manière générale, la formation est cohérente avec les objectifs professionnels visés et le type de diplôme délivré. Les deux axes de la formation (linguistique et d'application) sont articulés de manière à être le plus possible en adéquation les uns avec les autres. Au final, la formation ne se distingue pas fondamentalement de celles que l'on trouve dans d'autres universités françaises. Elle affiche un caractère très généraliste, la spécialisation entre *Traduction* et *Communication* se faisant en troisième année sur la base d'une seule Unité d'enseignement (UE).

La licence ne rencontre pas de problème de recrutement et doit même fixer un seuil d'inscription pour certaines langues (anglais et espagnol) dans un souci d'encadrement optimal. Les dispositifs d'information en amont semblent donc bien fonctionner. Le problème principal réside dans l'inscription par défaut à cette formation d'étudiants issus de bacs professionnels et technologiques ne disposant pas des prérequis suffisants, ce qui impacte les taux d'abandon (16% en 2010-2011, 8,4% en 2013-2014) et de réussite en première année (L1) (entre 51 et 56% de 2011 à 2014), et ce malgré un dispositif important d'identification précoce des étudiants susceptibles d'être confrontés à l'échec. Cette situation n'est cependant pas propre à l'université de Bourgogne. Au demeurant, le système de soutien et de tutorat dans le cadre du Plan de réussite en licence est globalement satisfaisant.

La poursuite d'études se fait le plus souvent dans la continuité de la licence et sur le même site, la majorité des diplômés (de 52 à 68% selon les années entre 2010 et 2014) intégrant un master de l'université de Bourgogne. En revanche, les passerelles au niveau licence, notamment avec la formation *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)*, autre formation phare de l'Unité de formation et de recherche (UFR) en langues, sont trop limitées.

Les efforts de l'équipe pédagogique et du comité de pilotage ont porté ces trois dernières années sur la professionnalisation de la formation. Il existe une volonté affichée d'adapter au mieux la formation aux réalités du monde professionnel, en collaboration avec des acteurs régionaux issus de différentes structures et intégrés au conseil de perfectionnement. Le constat d'un déficit d'image de la formation *LEA* auprès des recruteurs a conduit à une association plus étroite entre mondes académique et professionnel, afin que la licence ne soit plus perçue comme une formation exclusivement linguistique et académique. Les étudiants sont associés à ce processus en prenant part à diverses manifestations d'information et en effectuant un stage. Cette dernière initiative n'est cependant pas satisfaisante dans ses modalités actuelles. Le créneau imparté au stage, à savoir entre la deuxième et la troisième année, soit pendant les vacances d'été, est vécu comme une contrainte par de nombreux étudiants qui ont besoin de travailler l'été pour financer leurs études.

Points forts :

- Un pilotage efficace associant équipe pédagogique et acteurs du monde professionnel, qui occupent une place de choix dans le conseil de perfectionnement et contribuent ainsi à adapter la formation aux attentes des futurs recruteurs.
- Une réelle volonté d'articuler les enseignements linguistiques et d'application aux exigences du monde professionnel à mesure de l'avancement dans la formation.
- Des taux de réussite très satisfaisants attestant d'un encadrement efficace et d'un dispositif d'accompagnement des étudiants susceptibles de rencontrer des difficultés qui porte ses fruits.
- Le dialogue et la consultation régulière des étudiants par le biais de sondages et questionnaires réalisés en interne avec le concours du Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation (CIPE) de l'université, qui contribuent à améliorer l'offre de formation.
- La possibilité de débiter le russe dès la première année (ce qui est une forme de démarcation par rapport à d'autres formations existantes, notamment la LEA de l'université de Franche-Comté) et de choisir une troisième langue dès la deuxième année.

Points faibles :

- Le stage obligatoire entre L2 et L3 est insatisfaisant dans ses modalités actuelles.
- La situation de sous-encadrement dans l'enseignement des langues, particulièrement dans les langues slaves.
- Le manque de passerelles avec la formation LLCER.

Recommandations :

- Il conviendrait que la formation se distingue davantage d'autres formations (par exemple des licences *Sciences du langage* et *Information-communication* de l'université de Bourgogne, qui la concurrencent au niveau du recrutement) en offrant un enseignement plus spécifique dont le contenu s'articulerait davantage aux masters professionnels que propose l'université. De façon générale, il serait intéressant d'initier la spécialisation plus tôt dans la formation, en diversifiant les UE dès la deuxième année avant une spécialisation franche en L3.
- Pour aller dans le sens d'une professionnalisation accrue de la licence, déjà initiée avec succès et pour laquelle on ne peut que féliciter le comité de pilotage et l'équipe pédagogique, il serait souhaitable d'améliorer le suivi pédagogique du stage. Ceci suppose évidemment une augmentation des capacités d'encadrement et donc une politique de recrutement en ce sens.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>L'acquisition d'un excellent niveau de langue (C1/C2 du Cadre européen commun de référence en langues - CECRL) sur deux aires linguistiques est permis dans le cadre d'enseignements de langue, de culture et civilisation organisés de manière progressive, prolongés éventuellement par un séjour à l'étranger, avec une volonté de mettre l'accent sur l'oral, même si les effectifs pour certaines langues ne permettent pas d'atteindre complètement cet objectif au regard des capacités d'encadrement limitées, notamment en russe, où il existe une situation de sous-encadrement chronique. Les enseignements d'application sont également construits sur une base de progressivité. Dans les faits, les intitulés des UE sont un peu trop monolithiques (ils ne changent pas au fil des semestres) et donnent ainsi l'impression de manquer de diversification et d'ouverture au fur et à mesure que l'on avance dans la formation.</p> <p>La pluridisciplinarité de la formation autorise la poursuite d'études dans des domaines et des structures très variés, allant de l'université aux écoles de commerce, de gestion ou de journalisme, pour une intégration dans le monde de l'entreprise mais aussi dans les métiers de l'enseignement.</p>
---	---

<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence <i>LEA</i> vise à éviter les doublons avec d'autres universités de la région, notamment l'université de Franche-Comté (UFC), dont la filière <i>LEA</i> propose un enseignement tourné vers le tourisme et le développement international des entreprises, non offert par l'UB, laquelle se distingue par ailleurs par la présence du russe, absent de la formation <i>LEA</i> de l'UFC.</p> <p>Au niveau des structures de recherche, l'adossement des enseignements linguistiques avec les problématiques du Centre inter-langues TIL (Texte - Image - Langage) existe (notamment en civilisation et en linguistique) mais est encore relativement modeste. Les Enseignants-chercheurs (EC) de communication du laboratoire CIMEOS (Laboratoire en sciences de l'information et de la communication, Equipe d'accueil - EA 4177) sont davantage en mesure d'opérer des connexions entre leurs thématiques de recherche et leurs enseignements, en particulier grâce à des études de cas approfondies basées sur des travaux de recherche fondamentale ou des contrats de recherche avec des acteurs privés.</p> <p>La formation coopère de plus en plus avec les acteurs de la vie économique locale, par le biais de journées d'information sur les attentes des futurs recruteurs, avec, à terme, l'objectif d'intégrer réellement ce genre de manifestations dans le cursus, avec validation en crédits européens. Les stages des étudiants auprès des entreprises de la région participent à la reconnaissance de la licence dans le monde professionnel.</p> <p>En amont, la formation opère un travail d'information dans les lycées de la région à destination des futurs étudiants, afin de faire connaître la licence.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire et reflète les différentes composantes de la formation (langues, gestion, droit, communication). Elle est composée d'enseignants titulaires ou vacataires, d'enseignants-chercheurs ou de professionnels associés à l'université (28 Maîtres de Conférences - MCF, 5 Professeurs des universités - PR, 7 Professeurs agrégés - PRAG, 6 Attachés temporaires d'enseignement et de recherche - ATER, 16 lecteurs, 10 vacataires ou contractuels et cinq Professionnels associés - PAST).</p> <p>Les enseignements de langue sont assurés par des titulaires, des lecteurs locuteurs natifs (principalement pour les cours axés sur l'oral) et des contractuels ou vacataires. On notera l'absence de PR en anglais, alors qu'il y en a dans les autres langues, à l'exception du russe. Le recours à de nombreux vacataires pour les cours de langue est le fruit d'une augmentation des effectifs associée à une sous dotation en postes d'enseignants et d'enseignants-chercheurs titulaires. Il existe un sous-effectif flagrant en russe (une lectrice et une contractuelle) alors que les besoins sont importants.</p> <p>Les enseignements d'application (droit, gestion, communication,...) sont effectués par des EC d'autres UFR ou par des intervenants extérieurs issus du monde professionnel (communication).</p> <p>Les membres de l'équipe pédagogique titulaires sont impliqués dans l'élaboration et le pilotage de la formation. Il y a un responsable pour chaque année, un responsable des stages, un responsable Erasmus pour chaque langue, des coordinateurs par année et enseignements (langues, enseignements d'application). Les enseignements font l'objet de réunions de réflexion portant sur les contenus, les modalités d'enseignement et les objectifs visés. Une assemblée générale a lieu trois fois par an, elle associe le personnel administratif.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont globalement stables, avec une légère baisse en L1 et L2 (266 étudiants en 2010, 239 en 2014-2015) compensée par une hausse en L3 (117 en 2012 et 153 en 2015), preuve de l'attractivité croissante de la licence sur des étudiants venant d'autres horizons (qui formaient 14,5% de la cohorte de L3 en 2012-2013 et 26,9% en 2013-2014). De façon générale, la licence ne rencontre pas de problème de recrutement et doit même fixer un seuil d'inscription (150 places) pour certaines langues (anglais et espagnol) dans un souci d'encadrement optimal et pour des raisons de place dans les laboratoires de langue. Ce seuil a été calculé sur la base des inscriptions des précédentes années et n'est pas préjudiciable à l'accueil des nouveaux bacheliers. L'information en amont est assurée par divers dispositifs (journée portes ouvertes, forums d'orientation dans les lycées,...)</p> <p>Le taux de passage en année supérieure est jugé satisfaisant, et le Plan de réussite en licence semble porter ses fruits. En 2013-2014, le passage de L1 à L2 concerne 56% du nombre d'inscrits hors abandon (8,4% d'abandons en 2013-2014), soit en hausse par rapport à 2011-2012 où il y avait 51% d'admis</p>

	<p>en L2 et encore plus d'abandons en L1 (10,2%). Le taux d'échec en L1 est en partie imputable à l'absence de prérequis suffisants des bacheliers issus de filières technologiques et professionnelles, souvent en <i>LEA</i> par défaut.</p> <p>Des efforts sont faits pour faciliter la transition lycée/université et diagnostiquer rapidement les étudiants susceptibles d'échouer.</p> <p>Le taux de réussite L2/L3 est excellent (96% en 2012-2013 et 93% en 2013-2014), il est très satisfaisant en L3 (82% en 2013-2014).</p> <p>En matière de poursuite d'études, la plupart des diplômés (dans une fourchette entre 52% et 68% de la cohorte de L3 entre 2010 et 2014) s'orientent vers un master de l'UB, dans la continuité de la licence <i>LEA</i> (master <i>Langues étrangères appliquées au commerce et aux affaires - LEACA</i>, <i>Traduction multimédia - T2M</i>, master <i>Stratégie en communication internationale - MASCI</i> ou master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF</i>). Les étudiants qui intègrent la vie professionnelle au sortir de la licence le font en passant un concours de la Fonction Publique (absence de données chiffrées).</p>
--	--

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les enseignements sont nourris par l'activité de recherche des enseignants-chercheurs en langues titulaires du Centre inter-langues TIL (Texte - Image - Langage).</p> <p>Les enseignants-chercheurs de communication du laboratoire CIMEOS adossent leurs enseignements à leur recherche sous forme de cas pratiques, en collaboration avec des partenaires privés. Le cours de communication poly-sensorielle de deuxième année est un exemple concret de l'articulation entre la recherche et l'enseignement.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La formation est perçue à 57% comme professionnalisante par les étudiants et 68% des étudiants connaissent les débouchés à l'entrée dans le cursus. L'objectif est d'aller dans le sens d'une professionnalisation encore plus grande et d'une meilleure adaptation aux réalités du monde professionnel, notamment en ce qui concerne les contenus linguistiques. La réflexion entamée vise une collaboration accrue avec la plateforme d'insertion professionnelle de l'université et avec des intervenants extérieurs du secteur privé ou public, pour des cours ou des interventions ponctuelles. Des manifestations en ce sens ont déjà lieu, par le biais de la journée de l'entreprise (<i>Company Day</i>). Il est intéressant de noter que la sélection des communicants fait l'objet d'une concertation au préalable avec les étudiants. Le partenariat avec les Entrepreneuriates de Bourgogne renforce également le rapprochement entre l'université et le monde professionnel.</p> <p>Le stage en entreprise d'un mois entre la deuxième et la troisième année s'inscrit également dans cette logique de professionnalisation de la formation. Il fait l'objet du rapport évalué par le responsable des stages, et d'une UE (UE 5 : suivi pédagogique de stage), laquelle ne figure par ailleurs pas clairement sur la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles).</p> <p>La formation propose des ateliers pratiques en collaboration avec la plateforme d'insertion professionnelle de l'université pour favoriser l'insertion sur le marché du travail (rédaction de <i>curriculum vitae</i> - CV ; aide à la recherche de stages,...) mais ces ateliers s'intègrent très mal dans l'emploi du temps et il est prévu d'y remédier.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Il est obligatoire de faire un stage d'un mois entre la deuxième et la troisième année ou en fin de L3. Cependant, l'utilité de ce stage n'est pas vraiment perçue par les étudiants, essentiellement à cause d'impératifs financiers (il n'est pas rémunéré car trop court et tombe pendant la période où les étudiants font généralement des jobs d'été). Il est impossible, au vu du dossier, de déterminer le nombre de crédits européens alloués à ce stage. Il conviendrait de faire ressortir précisément dans la maquette le suivi de stage qui constitue une partie de l'UE 5 en L3 aux semestres 5 et 6, ainsi que les modalités d'attribution des crédits européens. La formation réfléchit à augmenter la durée du stage ou à imposer au moins deux stages, tout en incitant l'étudiant à élaborer un véritable projet professionnel dans lequel le stage viendrait s'inscrire. Les étudiants semblent favorables au déplacement du moment pendant lequel le stage devrait être effectué. Engager la réflexion sur l'opportunité d'effectuer un stage à l'étranger dans le cadre de l'ouverture</p>

	<p>à l'international de la filière <i>LEA</i> semble pertinent.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Les exigences en termes de maîtrise linguistique dans deux langues supposent une large ouverture à l'international, et l'université dispose de fait de nombreux partenariats dans les langues proposées (langue A et B et LV3). Environ la moitié de la cohorte de L3 passe un semestre ou une année à l'étranger, soit 60 étudiants. Les étudiants sont sélectionnés et contribuent à leur retour à populariser la mobilité à l'étranger.</p> <p>Il existe une demande de la part des étudiants pour faire le stage à l'étranger, sondage à l'appui. Cette option est envisagée pour le futur.</p> <p>L'université accueille des étudiants internationaux. En 2014-2015, les trois années de la licence accueillent 34 étudiants Erasmus et 3 étudiants hors contrat Erasmus. Le rapport signale toutefois le fait qu'ils ne sont pas suffisamment intégrés au cursus et ont tendance à rester entre eux alors que leur présence pourrait enrichir la formation. Une initiative récente (rentrée 2014) visant à faire de ces locuteurs natifs des tuteurs de langue rencontre un franc succès.</p> <p>L'université de Bourgogne choisit de faire intervenir des professionnels dont les pratiques se caractérisent par une ouverture à l'international dans les enseignements et dans le Conseil de perfectionnement.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'équipe pédagogique participe activement au recrutement des lycéens dans le cadre de journées portes ouvertes ou de visites dans les lycées.</p> <p>La formation accueille des bacheliers titulaires de bacs généraux mais aussi technologiques et professionnels, même s'ils n'ont pas les prérequis suffisants. Elle dispose de statistiques corrélant le taux de réussite en L1 par type de bac.</p> <p>Le passage de <i>LLCER</i> à <i>LEA</i> n'est pas automatique, dans la mesure où les Unités d'enseignement de <i>LLCER</i> ne sont pas reconnues. Les étudiants de <i>LLCER</i> désireux de se réorienter en <i>LEA</i> doivent donc repasser l'intégralité des UE d'une année. Il serait utile d'assouplir ce système, du moins pour les UE de langue.</p> <p>Il existe des passerelles de BTS (Brevet de technicien supérieur) ou IUT (Institut universitaire de technologie) vers <i>LEA</i> après examen du dossier, et inversement de <i>LEA</i> à un BTS ou IUT grâce à des conventions. Pour 2015, par exemple, 10 étudiants issus de BTS ont été acceptés directement en L2 ou L3. Il n'existe pas de chiffre concernant le mouvement de réorientation de <i>LEA</i> vers un BTS ou IUT.</p> <p>Le rapport détaille très minutieusement les nombreux dispositifs d'encadrement et d'aide à la réussite qui nécessitent un investissement considérable des enseignants et enseignants-chercheurs, mais aussi des tuteurs étudiants. Le Plan réussite en licence (PRL) mis en place depuis 2008 s'adresse aux étudiants de L1, il prévoit notamment un tutorat assuré par des étudiants de master, et les étudiants en difficultés se voient également attribuer un enseignant-référent qu'ils rencontrent au moins une fois par semestre. Une semaine d'intégration a été instaurée. Le rapport signale le succès de ce dispositif auprès des étudiants qui savent en tirer profit, dans la mesure où leurs taux de réussite aux examens s'améliorent.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement prennent la forme de Travaux dirigés (TD), de Cours magistraux (CM) et de séances de laboratoire de langue.</p> <p>L'équipe pédagogique a entamé une réflexion sur l'équilibre TD/CM, les CM, notamment en L1 et dans certaines matières comme le droit, l'économie et la civilisation, semblant inadaptés au niveau des étudiants.</p> <p>D'après les évaluations menées auprès des étudiants, ces derniers semblent satisfaits quant à l'équilibre trouvé entre enseignements linguistiques et matières d'application.</p> <p>Les usages du numérique dans l'enseignement ne sont pas généralisés. D'après les sondages fournis avec le rapport, certains étudiants regrettent par exemple l'absence de supports numériques pour les cours de civilisation. L'un des objectifs de la formation est d'assurer la maîtrise de l'outil informatique et des TICE (Technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement) en situation professionnelle. Cependant, le recours à l'outil numérique n'est pas généralisé et relève du choix de l'enseignant. Des cours d'informatiques sont dispensés aux</p>

	<p>semestres 4, 5 et 6. Il n'y a aucune information sur le C2i (Certificat informatique et internet), ni dans le dossier, ni dans la maquette.</p>
Evaluation des étudiants	<p>La formation opère un équilibre entre le Contrôle continu (CC) et terminal (CT), avec une importance accrue du CC pour la L1, notamment en langues.</p> <p>Il existe une procédure de capitalisation des UE validées ainsi qu'une compensation entre les différentes UE. L'université de Bourgogne a durci les critères d'éligibilité au statut d'AJAC (Ajourné mais autorisé à composer), qui n'est plus automatique. Les critères rendant éligible au statut d'AJAC sont soumis à l'obtention d'UE jugées "fondamentales", notamment les langues, qui constituent l'identité de la filière. On ne peut qu'approuver cette décision qui responsabilise les étudiants.</p> <p>Le jury est composé des représentants de chacune des langues enseignées. Il est présidé par le directeur du département LEA et doit comporter au moins huit membres, dont des représentants de chacune des cinq langues proposées dans l'offre de formation.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le rapport ne mentionne pas l'existence d'un portefeuille de compétences.</p> <p>L'équipe pédagogique souhaite harmoniser les critères d'évaluation notamment en les adossant au Cadre européen commun de référence en langues (CECRL) pour les compétences attendues et évaluées.</p> <p>Le supplément au diplôme énonce clairement les deux types de compétences (linguistiques et professionnelles) visées par la formation, mais il est regrettable que l'UE 5, qui relève du suivi pédagogique du stage, n'y figure pas, alors qu'il est clairement mentionné l'obligation de faire un stage.</p>
Suivi des diplômés	<p>Les diplômés se dirigent majoritairement vers une poursuite d'études en master <i>LEACA</i>, <i>Traduction multimédia</i>, <i>MASCI</i> ou <i>MEEF</i>. Pour les masters de l'UB (<i>LEACA</i>, <i>Traduction multimédia</i>, <i>MASCI</i>), les chiffres varient de 52% à 68% entre 2010 et 2013. Il n'existe pas de données chiffrées concernant le devenir des étudiants faisant un autre choix.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Les formations font l'objet d'une évaluation de la part des étudiants et de professionnels extérieurs qui siègent au conseil de perfectionnement. L'autoévaluation est conduite par les enquêtes du Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation (CIPE) et par le Conseil de perfectionnement.</p> <p>Le Conseil de perfectionnement, composé d'une majorité de personnalités extérieures (cinq), aux compétences et aux responsabilités professionnelles en accord avec les enseignements dispensés, de trois EC et de deux étudiants de L2, s'interroge notamment sur l'identité et l'image de la formation et les améliorations à apporter en termes d'équilibre CM/TD, langues/matières d'application... Il conviendrait d'équilibrer la représentation langues/matières d'application : actuellement, une seule langue (l'allemand) est représentée alors que la communication bénéficie de deux représentants. Le conseil s'est réuni pour la première fois en avril 2015, il n'est pas spécifié à quelle fréquence les futures réunions sont prévues.</p>

Observations de l'établissement

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion
de l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

